

*** A compléter obligatoirement**

DAP DECHETS INERTES

N° 2026-_____

Demande d'Acceptation Préalable

**A nous adresser par mail 72 h
avant votre 1er passage**

SITE DE DEPOT concerné par cette demande

☒ **CYMAT - 22440 PLOUFRAGAN**

DAP à envoyer à :

✉ accueil@cymat.bzh & exploitation@cymat.bzh

PRODUCTEUR des déchets inertes (Maître d'ouvrage / Propriétaire du terrain) *

Raison sociale

Contact :

Siret :

Mail :

Adresse

Tél :

DEMANDEUR (Entreprise de travaux - client de la Sté CYMAT) *

Raison sociale

Contact :

Siret :

Mail :

Adresse

Tél :

TRANSPORTEUR (Si plusieurs transporteurs, vous devez annexer leurs coordonnées) *

Raison sociale

Contact :

Siret :

Mail :

Adresse

Tél :

ORIGINE DES DECHETS (Adresse exacte) *

1 DAP par chantier

Nom du chantier :

Tonnage estimé :

Adresse précise du chantier : N° - Rue - Code Postal et Ville

Date 1ère livraison :

Parcelle Batie* :

Oui

☐

Non

☐

N° Parcelle* :

Ou Coordonnées GPS

Durée des trx (Max 1 an) :

IDENTIFICATION DES DECHETS (Cochez les cases concernées) *

☐ 17010101 Béton < 500 mm ou Béton non ferrailé

☐ 170302 Mélange bitumineux non amiantés

☐ 17010102 Béton > 500 mm ou Béton ferrailé

☐ 170504 Terres et cailloux

☐ 17010103 Béton durci en centrale

☐ Autres :

Engagement concernant le chantier :

Seuls les déchets définis par l'arrêté du 12/12/2014 sont autorisés. Ils doivent être pelletables et ne pas être pulvérulents.

Sont Interdits :

Déchets non inertes : plâtres, briques recouvertes de plâtres, bois, caoutchouc, plastiques, métaux....

Déchets d'amiante

Terres et pierres provenant de sites pollués

Le producteur de déchets et le demandeur s'engagent à :

- livrer des déchets inertes conformes aux spécifications de ce document, et ne pas procéder à une dilution des déchets

- Porter à la connaissance du site d'acceptation tout changement qui interviendrait sur les déchets modifiant ces indications

- Evacuer en filière(s) agréée(s) tous déchets qui s'avèreraient être pollués

- Faire analyser tout déchet inerte provenant d'un chantier de dépollution et apporter avec le présent document, les résultats prouvant le caractère inerte du déchet

Demandeur *

Date *

Nom *

Cachet et

Signature *

Cadre réservé à CYMAT

☐ Déchets inertes ACCEPTES

Date

☐ Déchets refusés au motif suivant :

Signature